

Consentement Éclairé

Peeling Biorevitalisant Biorepeel

Biorepeel est un peeling de peau innovant, bi phasé en TCA avec une action bio stimulante, revitalisante.

Ce peeling est riche en composition, il contient 35% de TCA, GABA ou 50% (relaxant musculaire qui réduit les rides), des vitamines et des acides aminés.

Il favorise ainsi le renouvellement cellulaire de la peau en éliminant la couche cornée externe.

Il contient aussi 14 principes actifs qui aident à stimuler la réplication de la peau et les processus biosynthétiques, essentiels pour contrer les effets néfastes des rayonnements UV et de la pollution.

Biorepeel peut également être utilisé en microneedling pour stimuler la production de collagène et d'élastine.

Le traitement convient également aux peaux plus jeunes, peaux acnéiques, peaux grasses, les peaux aux pores dilatés, cicatrices...

Les bienfaits de ce Peeling BioRepeel :

- Réduit l'apparence des ridules et des rides
- Resserre les pores dilatés
- Améliore l'acné et les cicatrices
- Réduit l'hyperpigmentation et les taches de l'âge
- Redonne de l'éclat au teint

Biorepeel est un traitement rapide.

Pour obtenir le meilleur résultat possible, il est recommandé pour 4-6 séances avec 15 à 30 jours d'intervalle selon le protocole choisi (vivace, zaffiro...).

2 à 3 jours après, la peau peut pelucher légèrement.

Il est impératif d'appliquer une crème protectrice et réparatrice type Kceutic pendant toute la durée du traitement.

Je certifie que le Dr Hérault Bardin m'a exposé tous les risques inhérents à ce geste.

Je reconnais que j'ai pu poser toutes les questions concernant cette intervention et que les explications ont été claires et compréhensives.

Par le présent document, j'autorise le **Dr Hérault Bardin** ou son **Assistante** à réaliser sur moi le traitement.

Je donne mon consentement libre et éclairé à l'acte mentionné.

Le .../.../....

Signature Nom, Prénom